

## Engagement d'une année pour :

Développer de nouvelles compétences

Acquérir de l'expérience professionnelle

Vous faire un réseau

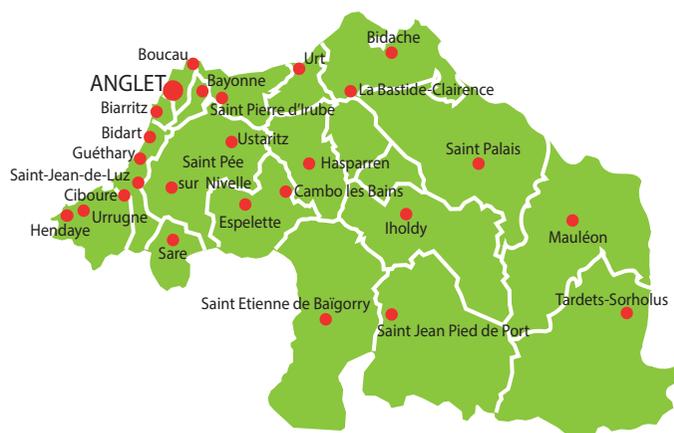
Vous préparer aux entretiens

Maîtriser les outils informatiques

Apprendre à vous valoriser

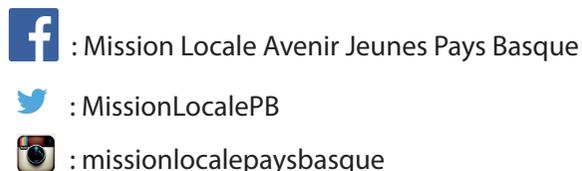
Gérer vos démarches administratives

Si vous êtes prêt à vous engager dans ce parcours et à bénéficier de tous les avantages de cet accompagnement renforcé, contactez la Mission Locale au 05.59.59.82.60 ou [contact@missionlocale-paysbasque.org](mailto:contact@missionlocale-paysbasque.org)



Site internet : [www.missionlocale-paysbasque.org](http://www.missionlocale-paysbasque.org)

Suivez nous sur les réseaux sociaux



**La Garantie Jeunes est un accompagnement renforcé dont l'objectif est l'accès à l'autonomie par l'emploi.**

Dispositif, mis en oeuvre par les missions locales, piloté par le Ministère de l'Emploi.

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Ni en cycle d'études, ni en formation, ni en emploi
- Ressources financières limitées
- Volontaire et motivé
- Engagement d'un an

# La Garantie Jeunes, c'est quoi?

- **Accompagnement renforcé**, contractualisé avec la Mission Locale,
- **Accompagnement collectif** et vous profitez ainsi de la dynamique de groupe pour avancer rapidement dans vos démarches.
- **Suivi personnalisé et individuel** avec un conseiller référent
- **Période d'immersion en entreprise** (visites, stages, emploi..) afin de vous faire découvrir le monde du travail. Vous pourrez ainsi acquérir de nouvelles expériences professionnelles que vous valoriserez directement sur votre CV.



Tout au long de ce parcours, la Mission Locale met à votre disposition l'ensemble de son offre de services afin de traiter chacune des difficultés rencontrées, qu'elles soient liées à l'emploi, la mobilité, le logement, etc.

# Pour qui?



Jeunes de 16 à 25 ans ,  
ni étudiant,  
ni en emploi,  
ni en formation

- Vous cherchez un emploi, une formation?
- Vous avez peu ou pas de revenus?
- Vous êtes très motivé pour construire votre avenir?

La **Garantie Jeunes**  
est une solution pour  
vous permettre d'avancer dans votre vie  
et concrétiser vos projets

# Comment?

- Votre dossier doit être validé par une commission
- Vous signez un engagement pour une durée d'un an



En contrepartie de votre engagement  
(présence, motivation et participation)  
vous percevez une allocation mensuelle  
de 470,95 €